

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 22-F-018

22-A-0284	AUBERS - Arrêté permanent portant réglementation de la circulation sur la route d'Herlies, le chemin de la Croix Rouge et la rue de Verdun
22-A-0285	AUBERS - Arrêté permanent portant réglementation de la circulation sur la rue de Valmonchy et la rue du Plouich
22-A-0286	AUBERS – FROMELLES - Arrêté permanent portant réglementation de la circulation sur la route départementale 141, la route de Fromelles et la route d'Aubers
22-A-0287	AUBERS – HERLIES - Arrêté permanent portant réglementation de la circulation sur la rue de Verdun, la route d'Herlies et la rue d'Aubers
22-A-0288	ERQUINGHEM – LYS - Arrêté de circulation temporaire relatif à la restriction de circulation pour des travaux sur la rue de l'Alloeu
22-A-0289	FROMELLES - Arrêté de circulation temporaire relatif à la restriction de circulation pour des travaux sur la rue de la Marlacque
22-A-0290	MARCQ EN BAROEUL - Arrêté de circulation temporaire relatif à la restriction de circulation pour des travaux sur l'avenue de la Marne

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes